

Madame, Monsieur,

Afin de continuer de bénéficier d'un soutien financier pour la mise en œuvre des services municipaux relatifs à l'accueil périscolaire et extrascolaire par la CAF, la caisse d'allocations familiales de Seine Maritime impose aux structures d'accueil de proposer aux familles des tarifs qui prennent en compte le quotient familial CAF pour déterminer le barème des ressources à partir du 1^{er} septembre 2024.

Le quotient familial CAF est un outil de mesure des ressources mensuelles des familles allocataires qui tient compte de leurs revenus, prestations et composition familiale. Il est calculé en divisant la somme des revenus bruts annuels et des prestations par le nombre de parts.

Pour toutes les familles (même pour les enfants déjà inscrits), il est donc nécessaire de fournir la dernière attestation CAF pour pouvoir bénéficier d'un tarif adapté à votre quotient familial. Attention, sans ce document, le tarif le plus élevé sera systématiquement appliqué.

Vous trouverez ci-dessous, les tarifs qui s'appliqueront à compter du 1 septembre 2024.

Accueil périscolaire :

Tarifs Roumarois :

Tranche 1 (QF ≤ 500) : 1.05€ / ½ heure

Tranche 2 (501 ≤ QF ≤ 800) : 1.15€ / ½ heure

Tranche 3 (QF ≥ 801) : 1.25€ / ½ heure

Tarifs hors commune :

Tranche 1 (QF ≤ 500) : 1.30€ / ½ heure

Tranche 2 (501 ≤ QF ≤ 800) : 1.60€ / ½ heure

Tranche 3 (QF ≥ 801) : 1.90€ / ½ heure

Pénalité de garderie non-réservée : 1.00€ / ½ journée / enfant

Centre de loisirs :

Tarifs Roumarois :

Tranche 1 (QF ≤ 500) : 77€ / semaine de 5 jours

Tranche 2 (501 ≤ QF ≤ 800) : 84€ / semaine de 5 jours

Tranche 3 (QF ≥ 801) : 92€ / semaine de 5 jours

Tarifs hors commune :

Tranche 1 (QF ≤ 500) : 100€ / semaine de 5 jours

Tranche 2 (501 ≤ QF ≤ 800) : 110€ / semaine de 5 jours

Tranche 3 (QF ≥ 801) : 120€ / semaine de 5 jours

Pour les semaines incomplètes, le tarif sera calculé au prorata du nombre de jours d'ouverture.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

Frédéric Pothérat,
Adjoint au Maire